



La 12^{ème} édition du marathon de Montauban aura lieu les 16 et 17 octobre.
Quelles sont les perturbations dans votre quartier et comment circuler en ville ?

Circulation perturbée

La circulation sera interdite, le dimanche 17 octobre de 6h à 15h30 :

Rue Côte Torte - Rue de la 1^{ère} Armée - Quai de Sapiac - Pont de Sapiac - Av Pasteur Louis Lafon (section rue de la 1^{ère} Armée / route de Corbarieu) - Rue du 19 mars 1962 (section Jean Bouin / rue de la 1^{ère} Armée) - Giratoire de Sapiac - Rue Alphonse Jourdain (section place du 22 septembre / Giratoire des combattants de moins de 20 ans) - Rue Pierre de Coubertin - Impasse des Grouilles - Impasse des Turilles.

Stationnement interdit

Le stationnement sera interdit du samedi 16, 20h au dimanche 17 octobre 15h30 :

Quai de Sapiac

Comment circuler aux abords du parcours ?

Si le parcours sera souvent interdit à la circulation dès 5h, il sera possible de le **traverser à chaque intersection**, en dehors du passage des coureurs. Demandez conseil aux jalonnes bénévoles présents sur le parcours.

*Toutes les infos circulation disponibles sur www.marathon-montauban.com
ou sur le cartapli du marathon disponible à l'Office de Tourisme et à l'hôtel de ville.*

La 12^{ème} édition du marathon de Montauban aura lieu les 16 et 17 octobre.
Quelles sont les perturbations dans votre quartier et comment circuler en ville ?

Circulation perturbée

La circulation sera interdite, le dimanche 17 octobre de 6h à 15h30 :

Rue Côte Torte - Rue de la 1^{ère} Armée - Quai de Sapiac - Pont de Sapiac - Av Pasteur Louis Lafon (section rue de la 1^{ère} Armée / route de Corbarieu) - Rue du 19 mars 1962 (section Jean Bouin / rue de la 1^{ère} Armée) - Giratoire de Sapiac - Rue Alphonse Jourdain (section place du 22 septembre / Giratoire des combattants de moins de 20 ans) - Rue Pierre de Coubertin - Impasse des Grouilles - Impasse des Turilles.

Stationnement interdit

Le stationnement sera interdit du samedi 16, 20h au dimanche 17 octobre 15h30 :

Quai de Sapiac

Comment circuler aux abords du parcours ?

Si le parcours sera souvent interdit à la circulation dès 5h, il sera possible de le **traverser à chaque intersection**, en dehors du passage des coureurs. Demandez conseil aux jalonnes bénévoles présents sur le parcours.

*Toutes les infos circulation disponibles sur www.marathon-montauban.com
ou sur le cartapli du marathon disponible à l'Office de Tourisme et à l'hôtel de ville.*